

MUSÉES ROYAUX

DE

Peinture et de Sculpture

DE

BELGIQUE

SECRETARIAT

N° 5115/65

OBJET

Bruxelles, 27-5-1909

A

Jander est.

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la résolution de la Commission directrice n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les collections de l'État, d..... qui..... l'objet de.....

ANNEXE

C..... ouvrage que nous tenons, Monsieur, à votre disposition, pour être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du Musée n° 9, contre la remise d'un récépissé accompagné de la présente.

Copie/expédiée le 27-5-09

Veillez agréer, M....., l'assurance de notre considération distinguée.

NOTES

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,

Le Secrétaire,

S 115/63.

Monsieur le Président
du Musée des beaux-arts.
Bruxelles.

Comme suite à votre lettre du
27 Mai, veuillez je vous prie
faire remettre au porteur le
tableau de Trudon que j'avais
soumis à votre appréciation.
Agréez Monsieur mes sincères
salutations

J. Vander Blot

19 place Masui.

Bruxelles le 15 Mai 1909.



hon

Messieurs.

J'ai l'honneur de soumettre
à votre examen, un tableau
de l'école Française sujet
mythologique peint par
Prudhon.

En l'importance du tableau,
je crois pouvoir lui attribuer
une valeur de 15000 frs.

Espérant que vous pourrez
examiner le tableau à
votre plus prochaine réunion,
je vous présente, Messieurs,
mes salutations distinguées.

J. Vander Blot.
19 place Nassau.

A Messieurs

M^r le Président et membres
du musée.